

## Communiqué de presse

### Caisse d'Épargne publie son 1<sup>er</sup> baromètre de la transition écologique et consacrera 3,4 Md€ à cette transition dans les territoires en 2024

31 janvier 2024

Caisse d'Épargne dévoile les résultats de son premier baromètre de la transition écologique, réalisé par Harris Interactive auprès du grand public, des professionnels, des entreprises et des collectivités afin de connaître leur perception, leurs attentes et leurs besoins en la matière. Fidèle à son modèle de banque coopérative, régionale et universelle, Caisse d'Épargne a mis en place ce dispositif d'écoute inédit pour continuer à accompagner au mieux, et en grande proximité, l'ensemble de ces publics face à cet enjeu majeur.

Deux grands enseignements ressortent de cette étude : tous veulent accélérer la transition écologique mais, pour y parvenir, ils ont besoin d'aide à la fois en matière de financement et d'accompagnement.

La réalisation de ce baromètre s'inscrit dans le cadre du Contrat d'Utilité de Caisse d'Épargne qui présente 16 actes engageants afin d'être 100 % utile au développement économique, social et environnemental des territoires.

#### Un sujet connu et préoccupant pour les Français, qui ont impérativement besoin de plus de financements et de conseils pour agir...

82 % des Français se disent préoccupés par la transition écologique, une préoccupation qui appelle selon eux un changement de mode de vie sur 3 sujets en priorité : l'alimentation (prioritaire pour 94 % d'entre eux), les déplacements/la mobilité (90 %) et l'habitat (notamment sa rénovation énergétique, 90 %). Pour agir davantage en faveur de cette transition, ils expriment en priorité deux besoins essentiels :

- Obtenir plus de financements, d'aides et de subventions (73 % d'entre eux jugent insuffisantes les aides financières qui leur sont accordées).
- Accéder à plus d'informations et de partage des bonnes pratiques (moins de 4 Français sur 10 se disent bien informés sur les différentes aides et solutions existantes).

#### ... et qui font davantage confiance aux entreprises locales et mutualistes pour soutenir leur action

Pour mener à bien la transition écologique, les Français attendent un engagement plus marqué de tous les acteurs. Ils accordent un crédit de confiance plus fort aux entreprises locales (43 % leur font davantage confiance), aux entreprises mutualistes (39 %) et aux PME (38 %). **S'agissant des banques, les Français plébiscitent les aides au financement suivantes : des formules de prêts dédiés à la rénovation énergétique de leur logement (65 %) et à la mobilité durable (51 %).**

### **Entreprises, professionnels et collectivités veulent aussi accélérer cette transition...**

Près de 75 % des collectivités et 66 % des entreprises sondées considèrent que le sujet est devenu encore plus important ces 3 dernières années. Tous les acteurs sont mobilisés et affirment vouloir en faire davantage, surtout sur la rénovation thermique des bâtiments (parmi les sujets prioritaires pour 44% des collectivités et 38 % des entreprises), sur la gestion et la réduction des déchets (parmi les priorités pour 48 % des entreprises et 62 % des professionnels) et sur le développement des énergies renouvelables (parmi les priorités pour 46 % des professionnels).

### **... à deux conditions : une aide au financement et un accompagnement**

Les entreprises (67 %) et les collectivités (62 %) ont prévu d'accroître la part budgétaire dédiée à la transition écologique. Mais ils sont plus nombreux encore (71 % des entreprises, 68 % des collectivités et 63 % des professionnels) à juger insuffisantes les aides financières qui leur sont accordées pour contribuer à cette transition. Le besoin de financements, d'aides et de subventions est donc essentiel (parmi les priorités pour 81% des collectivités, 64 % des entreprises, 66 % des professionnels et 50 % des particuliers), de même que la nécessité d'être mieux informés sur les différents moyens de financement possibles qui se fait fortement sentir (parmi les priorités pour 48 % des collectivités, 55 % des entreprises, 55 % des professionnels et 60 % des particuliers).

### **Pour lever les freins budgétaires, tous les publics plébiscitent des formules de financement adaptées**

Parmi les actions prioritaires attendues de la part des banques, ressortent en particulier :

- Des formules de prêts pour la rénovation énergétique des bâtiments publics (63 % des collectivités), des locaux professionnels (54 % des entreprises et 46 % des professionnels) et des logements (65 % du grand public) ;
- Des formules de prêts avec des décalages de remboursement suffisants pour tirer les bénéfices des actions de transition (53 % des collectivités et 43 % des entreprises) ;
- Des offres dédiées à l'achat de dispositifs de production d'énergies renouvelables (57 % des professionnels et 54 % des entreprises).

### **Le plan d'actions Caisse d'Epargne pour accélérer la transition écologique en agissant sur deux leviers : l'aide au financement et l'accompagnement**

Confortée par les enseignements de ce baromètre, Caisse d'Epargne présente un plan en cinq actions concrètes pour accompagner ses publics dans l'accélération de la transition écologique des territoires. Ces actions viennent ainsi enrichir son Contrat d'Utilité :

- **Faciliter la rénovation énergétique pour les particuliers avec**
  - **Du financement : le prêt Rénov' Energie**, un prêt avec une solution de remboursement différé. L'objectif est de décaler le remboursement à un moment où les travaux seront terminés pour permettre au client de bénéficier des économies d'énergie générées par son projet. Un dispositif similaire est également proposé aux entreprises, aux professionnels et aux collectivités locales.
  - **Des outils d'accompagnement dédiés :**
    - La plate-forme « Conseils et Solutions durables » disponible sur l'appli Caisse d'Epargne, qui recense toutes les informations utiles relatives aux projets de transition environnementale du grand public.
    - Un partenariat exclusif avec Cozynergy, qui apporte un accompagnement global et clé en main dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique du logement (mise en relation avec des experts, identification des travaux et devis, recherche de subventions).
- **Continuer à financer la mobilité durable des particuliers avec nos prêts "véhicules propres" en accélérant leur déploiement à hauteur de 215M€ en 2024.**

- **Accélérer les financements de projets vertueux en développant la dynamique des Prêts à impact, avec 900 M€ de financements supplémentaires en 2024** (1,5 Md€ de financements et déjà plus de 500k€ reversés à des associations en trois ans, à fin 2023) **grâce à cette solution** qui permet d'indexer les taux d'intérêt des clients en fonction de l'atteinte d'objectifs extra-financiers vertueux et leur donne la possibilité de reverser les bonifications perçues à une association.
- **Dédier des fonds spécifiques pour accélérer la transition énergétique : 1,5 Md€** consacrés à la transition écologique à travers le **fonds ENR-CE** dédié aux grands projets d'énergie renouvelable dans les territoires, **dont 560 M€ déjà investis**.
- **Enfin, Caisse d'Epargne entend renforcer son engagement en faveur de la transition écologique en consacrant 3,4 Md€ au total à son financement en 2024 pour tous ses clients :**
  - 1,7 Md€ pour les entreprises, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les institutionnels et les collectivités
  - 800 M€ pour les projets de production d'énergie renouvelable
  - 400 M€ pour les professionnels
  - 620 M€ pour les particuliers

Jacques-Olivier Hurbal, directeur du Développement Caisse d'Epargne, souligne : « *Le baromètre que nous publions aujourd'hui montre à quel point la transition écologique est une préoccupation majeure pour l'ensemble des Français et des acteurs des territoires et combien ils sont déterminés à concevoir des modèles plus durables dans tous les domaines : immobilier, consommation, gestion des déchets, énergie, etc. En tant que banques 100% coopératives et régionales, nos 15 Caisses d'Epargne sont pleinement mobilisées, dans le cadre du Contrat d'Utilité, pour les accompagner et les aider à accélérer cette transition écologique dans nos régions. Nous avons ainsi choisi de renforcer notre soutien notamment avec 3,4 Md€ dédiés à leurs besoins de financement en la matière.* »

**Toute utilisation des données de ce baromètre doit s'accompagner de la mention « baromètre Caisse d'Epargne ».**

### À propos de Caisse d'Epargne

*Les 15 Caisses d'Epargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 17,8 millions de clients (dont 4,3 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Epargne font partie du Groupe BPCE, 2<sup>e</sup> groupe bancaire en France.*

### Contacts presse Groupe BPCE - Caisse d'Epargne

Matthieu Meunier : 06 26 59 49 05  
 Emilie de Chezelles : 07 77 26 24 60  
[caissedepargne@clai2.com](mailto:caissedepargne@clai2.com)

Mélissa Bourguignon : 06 17 56 95 37  
[melissa.bourguignon@bpce.fr](mailto:melissa.bourguignon@bpce.fr)

[groupebpce.com](http://groupebpce.com)



[caisse-epargne.fr](http://caisse-epargne.fr)

